



UNIMARKETING

SONDAGE PROGRÈS-DIMANCHE

RAPPORT

**L'affaire de l'achat du terrain du boulevard
Renaud par le conseiller Jacques Fortin**

27 septembre 2007



1. Méthodologie

Ce sondage UniMarketing-Progrès-Dimanche a été réalisé du 6 au 13 septembre 2007 par voie d'entrevues téléphoniques auprès de la population de 18 ans et plus de la Ville de Saguenay. L'échantillon a été tiré aléatoirement parmi la population à l'étude et les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus au sein des ménages contactés. Les données d'ensemble ont été pondérées sur la base de recensement de 2001 en fonction du sexe et de l'âge de la population, de façon à rendre les résultats conformes à la situation générale de la population adulte dans la Ville de Saguenay.

La marge d'erreur dans la Ville de Saguenay est de $\pm 5,1\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur augmentent lorsque les résultats sont analysés en fonction de sous-groupe.

Ville et arrondissements	Entrevues réalisées	Marges d'erreur
Jonquière	150	$\pm 8,0\%$
Chicoutimi	178	$\pm 7,3\%$
La Baie	48	$\pm 14,1\%$
Saguenay	376	$\pm 5,1\%$



2. Résultats

2.1. Le conseiller Fortin devrait rendre le terrain du boulevard Renaud

Une majorité de citoyens de Saguenay (39 % / 56 % après répartition des indécis-discrets), parmi ceux qui ont un avis sur le sujet, estiment que le conseiller Jacques Fortin devrait rendre le terrain du boulevard Renaud dont l'acquisition a fait l'objet d'une controverse.

À noter que trois citoyens sur dix n'ont pas d'opinion sur le sujet, ce qui tend à démontrer que les opposants n'ont pas réussi à alerter l'ensemble de la population sur ce dossier.

On retrouve des majorités en faveur de la rétrocession du terrain dans les arrondissements de Chicoutimi et de Jonquière, alors que les opinions semblent plus partagées à La Baie (à considérer avec prudence à cause de la marge d'erreur très élevée).

Le conseiller Fortin devrait-il rendre le terrain du boulevard Renaud ?

Devrait rendre le terrain	Saguenay	Jonquière	Chicoutimi	La Baie
Oui	39%	42%	39%	27%
Non	31%	29%	33%	30%
NSP / NRP	30%	29%	28%	43%



Q 1. : Compte tenu de la controverse entourant l'achat du terrain du boulevard Renaud, est-ce que le conseiller Jacques Fortin devrait rendre le terrain?



2.2. Mais il ne devrait pas démissionner...

Une très forte majorité de citoyens de Saguenay (62 % / 83 % après répartition des indécis-discrets), parmi ceux qui ont un avis sur le sujet, estiment que le conseiller Jacques Fortin ne devrait cependant pas démissionner à la suite de la controverse.

On retrouve des majorités en ce sens dans tous les arrondissements. Un citoyen sur quatre n'exprime pas d'opinion sur la question.

Le conseiller Fortin devrait-il démissionner ?

Devrait démissionner	Saguenay	Jonquière	Chicoutimi	La Baie
Oui	13%	13%	15%	5%
Non	62%	68%	58%	58%
NSP / NRP	25%	19%	27%	37%



Q 2. : Est-ce que le conseiller Jacques Fortin devrait démissionner?

En conclusion, il semble qu'une bonne partie des citoyens de Saguenay considèrent que le conseiller Jacques Fortin a profité d'avantages que n'ont pas les citoyens ordinaires pour procéder à l'achat du terrain du boulevard Renaud et qu'il devrait en conséquence le rétrocéder. Par contre, ils ne croient pas que M. Fortin ait été malhonnête au point de remettre en question sa présence à la table du conseil.